BAC DE SES · SESSION 2022

Dissertation

Amérique du Nord | Jour 1 · sujet A | Intégration européenne

À quelles difficultés se heurtent les États membres de la zone euro pour conduire leurs politiques économiques conjoncturelles ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :
- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

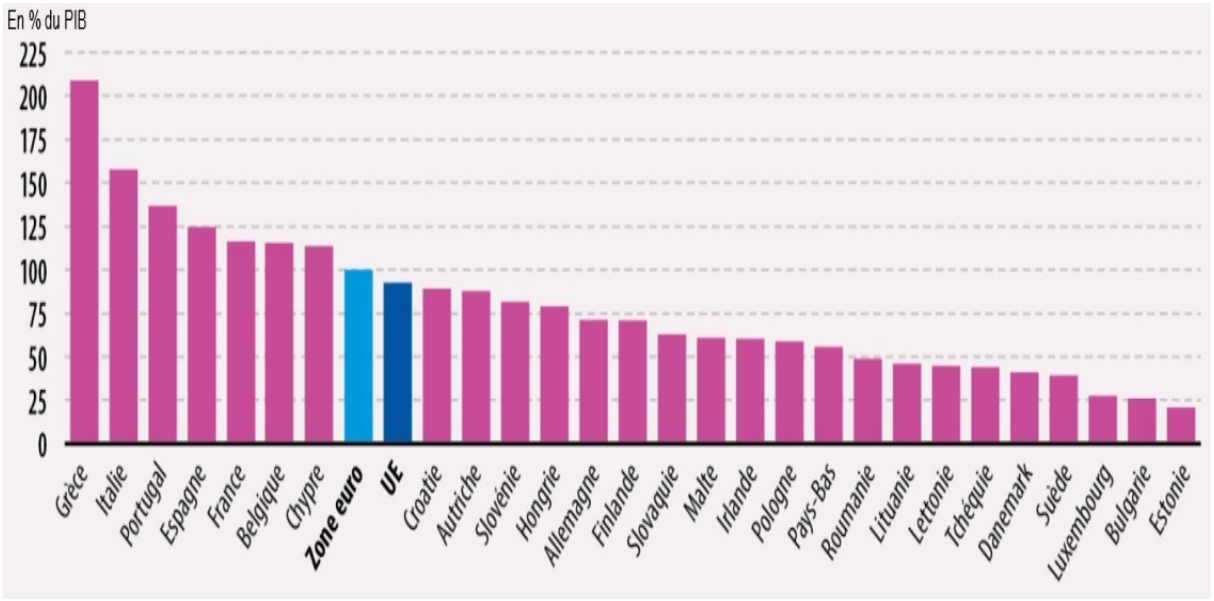
SUJET

Ce sujet comporte 4 documents.

À quelles difficultés se heurtent les États membres de la zone euro pour conduire leurs politiques économiques conjoncturelles ?

DOCUMENT 1

Montant de la dette publique dans les pays de l’Union européenne (UE) au deuxième trimestre 2021 (en % du PIB)



Note : **UE :** Union européenne (27 pays membres). **Zone euro** (19 pays membres) : Belgique, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovénie, Slovaquie et Finlande.

Source : Eurostat, 2021.

DOCUMENT 2

Principaux indicateurs conjoncturels dans quelques pays de l'Union Européenne (UE) en 2019

	Taux de chômage (en % de la population active)	Taux de croissance annuel du PIB réel (en %)	Taux d'inflation (en %)
UE - 27 pays	6,5	1,8	1,4
Zone euro - 19 pays	7,4	1,5	1,2
Allemagne	3,3	1,1	1,4
Espagne	13,7	2,1	0,8
France	8,2	1,8	1,3
Grèce	16,7	1,9	0,5
Irlande	4,7	4,9	0,9
Portugal	6,7	2,5	0,3

Source : Eurostat, 2021.

DOCUMENT 3

Évolution du principal taux d'intérêt directeur des Banques centrales (États-Unis et zone euro, en %)



Source : www.caissedesdepots.fr, 2021.

DOCUMENT 4

Baptisé « France Relance » par le gouvernement, le plan de relance français présenté le 3 septembre 2020 sera co-financé par l'État et l'Union européenne. Sur les 100 milliards d'euros engagés, environ 40 milliards sont issus de la facilité pour la reprise et la résilience[1], principal instrument de « Next Generation EU », nom donné au plan de relance européen de 750 milliards d'euros validé par les 27 chefs d'État et de gouvernement le 21 juillet 2020. Ce dernier prévoit notamment le versement de près de 390 milliards d'euros de subventions d'ici 2023, répartis entre les États membres selon leur population, leur PIB par habitant, leur taux de chômage avant le début de la pandémie et l'impact de la pandémie sur leur PIB et leur niveau d'emploi.

La France financera elle-même les 60 milliards restants de son plan de relance. [...] Les montants restants de *Next Generation EU* viendront étoffer les programmes européens comme Horizon Europe pour la recherche et l'innovation, mais aussi certains instruments financiers comme *InvestEU* ou le nouveau fonds pour une transition juste. Ils financeront des projets nationaux ou transnationaux.

Le plan de relance français est donc financé à près de 40 % par l'Union européenne. Et plus précisément par un emprunt contracté par l'Union.

Celui-ci doit permettre de financer les 390 milliards d'euros de subventions et d'avancer les 360 milliards d'euros de prêts. Les États qui souhaitent bénéficier des prêts devront ultérieurement rembourser leur part à l'Union européenne. En revanche, les Vingt-Sept ne devront pas rembourser eux-mêmes les 390 milliards d'euros de subventions qui vont leur être accordées. C'est l'Union européenne qui prévoit de le faire, entre 2028 et 2058, à travers la création de nouvelles ressources propres.

Première d'entre elles, une contribution sur le plastique s'appliquera de façon rétroactive au 1er janvier 2021. De nouveaux dispositifs pourraient également voir le jour d'ici 2023 comme un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et une taxe sur le numérique. Ces nouvelles sources de revenus pour l'Union européenne ont été pensées pour éviter de recourir à une augmentation des contributions nationales, versées directement par les États membres (elles représentent aujourd'hui près des trois quarts du budget de l'UE).

Source : www.touteleurope.eu, 2021.

1 : résilience : le terme désigne ici la capacité à surmonter un choc économique.